Commune de SAINT PERDON LANDES

Déconfinement

Gestion des déchets Verts

A compter du 11 mai 2020 à fin juin 2020

- **Procédure de gestion des gros volumes (supérieur à 5m3)**

  Suite à votre demande auprès de la mairie et après validation d'un élu, la mairie se charge du retrait (tracteur et remorque) avec un accès pratique.

- **Procédure de gestion des autres volumes (inférieur à 5m3)**

  La mairie met à votre disposition, sur réservation, une remorque communale (tractée par une automobile) pour que vous transportiez vos déchets verts sur notre site communal.
  Inscription et réservation auprès de la mairie.

Tél. : 05 58 75 43 23 - Fax : 05 58 75 49 30 - Email : mairie.accueil@saint-perdon.com